

## **Évaluation des acquis des élèves de CM2:**

le Sien-Unsa demande à Xavier Darcos de ne pas imposer la passation de tous les items

Nous demandons au ministre de l'Éducation nationale de ne pas imposer la passation systématique de tous les items du protocole d'évaluation" en CM2, indique dans un communiqué le Sien-Unsa, mercredi 14 janvier 2009. "Cette solution nous semble préférable à l'idée d'un report des épreuves alors que le contenu de ces dernières est maintenant connu, ce qui risquerait d'induire des stratégies de renforcement ciblé qui ne seraient profitables ni au système, ni aux élèves". Dans un communiqué commun daté du 13 janvier 2009, le SE-Unsa, le Snuipp-FSU et le Sgen-CFDT avaient demandé à Xavier Darcos le report de ces évaluations.

Les élèves de CM2 passeront des tests entre le 19 et le 23 janvier 2009 et les élèves de CE1 entre le 25 et le 30 mai 2009. Cette réforme avait été annoncée par Xavier Darcos en novembre 2007 dans son "document d'orientation pour la réforme de l'école primaire". Il en a présenté les modalités le 2 octobre 2008 à l'Esen.

### **NOTIONS NON MAÎTRISÉES**

"Au-delà des quelques suspicions pesant aujourd'hui sur l'usage qui pourrait être fait du résultat de ces évaluations, il est en effet évident que certaines notions évaluées par des items, en français comme en mathématiques, ne peuvent être maîtrisées actuellement, alors qu'il reste encore cinq mois d'enseignement pour les approfondir", estime Patrick Roumagnac, secrétaire général du Sien-Unsa.

### **LAISSER À L'ENSEIGNANT LE CHOIX DES ITEMS**

"Il serait cohérent de laisser à l'enseignant le choix des items à ne pas traiter afin de prendre en compte les caractéristiques particulières de chaque école. (...) Eu égard au volume global des remontées prévues, un traitement statistique adapté permettrait au ministre de disposer d'éléments suffisamment précis pour éclairer sa politique éducative et fournirait aux enseignants des bilans plus en adéquation avec le niveau de maîtrise des savoirs réellement dispensés", ajoute le syndicat des inspecteurs. "Ceci présenterait également l'avantage non négligeable d'éviter de placer des élèves en situation d'échec inévitable, ce qui constitue un non-sens pédagogique."

### **AJUSTEMENT DU LOGICIEL**

"À ceux qui objecteraient qu'il est bien tard pour introduire cette souplesse dans le protocole", le Sien-Unsa répond "que cette mesure ne nécessiterait qu'un ajustement du logiciel de saisie et de traitement des réponses des élèves, ce qui est tout de même infiniment moins contraignant que les inutiles tensions engendrées par cette opération."